



EN PARTENARIAT AVEC



PROGRAMME DE FORMATION INTER-CDC

Une innovation en matière de formation continue !

La CDC de Beauport et la CDC du Grand Charlesbourg, en partenariat avec le Centre Local d'Emploi de Beauport et de Charlesbourg, vous offrent un programme de formation inter-CDC. Vous pourrez vous inscrire aux formations offertes dans l'une ou l'autre des CDC selon vos intérêts. Les inscriptions se feront directement à la CDC qui organisera la formation de votre choix.

J'ai mon plan de communication!

DESCRIPTION:

Cette formation a comme objectif principal de développer la capacité des gestionnaires à concevoir leur plan de communication et à utiliser stratégiquement des outils de communication traditionnels (dépliants et autres) et ceux du Web et des médias sociaux. Ces derniers vous permettront d'accroître le rayonnement de votre organisation, d'augmenter la promotion de vos produits et services et d'intéresser des bénévoles, collaborateurs et donateurs.

FORMATEUR

Éric Lamirande
Groupe Conseils DDE

QUAND?

Jeudi 23 novembre 2017

De 9 h à 16 h

Date limite d'inscription: **1er novembre 2017**

ENDROIT:

Centre Local d'Emploi de Beauport

773 Avenue Royale,

2^{ième} étage

(Stationnement gratuit dans les rues autour)

FRAIS DE FORMATION

50 \$ pour les membres

65 \$ pour les non-membres

Cette formation vous est offerte par La Corporation de développement communautaire de Beauport.



MODALITÉS D'INSCRIPTION:

La formation est offerte aux membres de la CDC de Beauport et de Charlesbourg ainsi qu'aux organismes non-membres. La date limite d'inscription est le 1er novembre 2017. Paiement de l'inscription en argent ou par chèque à l'ordre de la Corporation de développement communautaire de Beauport, payable au préalable. Pour s'inscrire, cliquez sur le lien ci-dessous:

<https://www.inscription-facile.com/form/biupTCKmFmC7Soysvnoj>

15 places disponibles : 2 personne par organisme / possibilité de plus selon le nombre total d'inscriptions. **En cas d'absence ou d'annulation à moins de 3 jours avant la journée de formation, aucun remboursement ne sera fait et les frais de formation seront facturés au participant qui n'aurait pas déjà déboursé.** Pour information, contactez Alexandre Poupart au 418-641-6076.